



Association suisse des avocat·es pour la Palestine
info@asap-ch.org

Genève, le 22 janvier 2026

Communiqué

Dénonciation pénale visant l'arrestation de Nir Barkat pour crime contre l'humanité et crimes de génocide

En collaboration avec d'autres associations, ASAP a déposé ce jour une dénonciation pénale contre M. Nir Barkat, Ministre de l'économie et de l'industrie du gouvernement israélien, actuellement présent à Davos à l'occasion du Forum économique mondial (WEF).

La dénonciation détaille, au long de près de quarante pages, que Nir Barkat - tant dans ses fonctions antérieures de maire de Jérusalem que dans ses fonctions actuelles de ministre de l'Économie et de l'Industrie de l'État d'Israël et de membre du gouvernement israélien - est susceptible d'avoir commis des actes susceptibles de qualification pénale au titre des crimes contre l'humanité, notamment le transfert forcé de population et l'apartheid, ainsi que du crime de génocide.

Pour ces motifs, les organisations demandent l'arrestation de Nir Barkat et l'ouverture d'une enquête pénale à son encontre.

Nir Barkat étant actuellement encore sur le territoire suisse, le Procureur Général de la Confédération est tenu d'examiner l'affaire avec urgence et d'y donner suite dans les plus brefs délais.